



## Rapport de transparence 2017

Article R. 823-21 du Code de commerce

**RAPPORT DE TRANSPARENCE**

à jour au 17 janvier 2018

**SOMMAIRE**

<b>1 - PRESENTATION DE BECOUZE</b>	<b>3 à 6</b>
1.1 BECOUZE en France	3 - 5
1.1.1 Description de l'entité commissariat aux comptes en France	3
1.1.2 Description du réseau en France	4
1.1.3 Description de la gouvernance en France	5
1.2 Le Cabinet membre d'un réseau international	6
1.2.1 Description du réseau international	6
1.2.2 Description de la gouvernance au plan international	6
<b>2 - GESTION DES RISQUES</b>	<b>7 - 8</b>
2.1 Indépendance	7
2.2 Impartialité	7
2.3 Contrôle qualité	8
<b>3 - ACTIVITES</b>	<b>9</b>
3.1 Chiffre d'affaires	9
3.2 Informations financières et pertinentes sur les activités du Cabinet	9
3.3 Liste des clients EIP pour lesquels BECOUZE a effectué un contrôle légal des comptes au cours de l'exercice écoulé	9
<b>4 - UNE ORGANISATION FORTE ET GARANTE DE SES MEMBRES</b>	<b>10 - 11</b>
4.1 L'équipe	10
4.2 Les associés	10
4.3 La formation continue	11

## 1 - PRESENTATION DE BECOUZE

### 1.1 BECOUZE en France

#### 1.1.1 *Description de l'entité commissariat aux comptes en France*

- **Actuellement le cabinet est structuré autour de 13 associés** : Rémy PICARD, Isabelle FAUCHER, Jean-Paul MESSIE, Sébastien BERTRAND, Loïc de SAINT GEORGE, Stéphanie GARNIER, Frédéric TRAVADON, Etienne DUBAIL, Guillaume SABY, Charles-André LEFEUVRE, Vincent GOISLOT, Rémi SOURICE et Fabien BROVEDANI. La répartition des âges des associés sur plusieurs générations permet d'assurer l'indépendance du Cabinet de façon pérenne.
- **Les activités sont orientées vers des missions à forte valeur ajoutée**, notamment dans le domaine de l'audit et du conseil.
- Notre cabinet propose les lignes de métiers suivantes : **audit légal** (mandats de commissariat aux comptes et autres missions légales), **expertise comptable** (révision et établissement des comptes annuels, Foreign Desk et consolidation en normes comptables françaises ou internationales), **gestion sociale** (conseil en matière RH et externalisation de bulletins de salaire), accompagnement et suivi de gestion (de type "family office"), **transaction services** (missions de due diligence et de VDD) et **conseil**.
- **Une équipe de 108 personnes** : 13 associés, tous Experts-Comptables et Commissaires aux Comptes, 95 collaborateurs (*dont 25 Experts-Comptables stagiaires ou diplômés*).
- **Une forte compétence dans le domaine informatique**. BECOUZE développe depuis de nombreuses années une approche d'audit basée sur l'utilisation d'outils informatiques dédiés (de type ACL). Nous disposons d'une équipe dédiée à l'audit des systèmes d'information.
- **Une implantation géographique régionale et parisienne** : activités étendues sur l'Ouest de la France et en Région Parisienne. Le Cabinet dispose d'un bureau 45, rue Boissière à PARIS (75116). Au travers des différentes missions réalisées, BECOUZE a une bonne connaissance des activités locales et régionales en particulier auprès des organisations de taille moyenne.
- **Une structure juridique simple** : notre activité de commissariat aux comptes s'exerce au travers de la société BECOUZE, S.A.S. au capital de 291 500 €uros, détenue par la S.A.R.L. ACCOUNTING & REPORTING. Cette S.A.R.L. est elle-même détenue par 13 associés. Ces derniers disposent chacun d'une action BECOUZE, pour avoir la capacité à engager la S.A.S. par leur signature. Chaque associé est inscrit en tant que Commissaire aux Comptes auprès de la Cour d'Appel d'ANGERS (12) ou de VERSAILLES (1). Les personnes morales, BECOUZE et ACCOUNTING & REPORTING, sont inscrites auprès de la Cour d'Appel d'ANGERS.

### 1.1.2 Description du réseau en France (au sens de l'article 22 du Code de déontologie)

BECOUBE est membre indépendant du réseau CROWE HORWATH FRANCE, association régie par la loi 1901, qui compte 22 membres adhérents, répartis sur 70 sites.

Ces entités sont inscrites à l'Ordre des Experts-Comptables et/ou à la Compagnie des Commissaires aux Comptes. Elles sont toutes indépendantes et exercent leurs missions dans le respect des règles déontologiques des Experts-Comptables et des Commissaires aux Comptes.  
<http://www.crowehorwath.net>

BECOUBE est membre de l'Association Technique d'Harmonisation, ATH, 1<sup>ère</sup> association technique française à laquelle participent 26 cabinets indépendants.

ATH constitue une direction technique mutualisée et procure à ses membres les services suivants :

- *Des demandes de référentiels techniques mis à jour en permanence,*
- *Une base documentaire intégrant des processus de veille, de consultation et de diffusion d'informations par email,*
- *Un catalogue de formation pour aider les collaborateurs à progresser dans leurs compétences techniques,*
- *Un contrôle qualité externe annuel,*
- *Un accès permanent aux informations et aux outils pour tous les membres du cabinet à travers un système intranet.*

BECOUBE est représenté au Conseil d'Administration d'ATH par Fabien BROVEDANI. Les autres associés participent aux commissions techniques en fonction de leur domaine de responsabilité.

### 1.1.3 Description de la gouvernance en France

La gouvernance de BECOUZE est assurée par un Comité de Direction de 5 associés, qui se réunit deux fois par mois. Ce dernier regroupe les fonctions de Direction Générale, Direction Financière, Direction des Ressources Humaines, Direction Qualité et Direction Informatique.

Le collège des associés signataires se réunit chaque lundi matin (réunions physiques et/ou téléphoniques) pour :

- Prendre de manière collégiale les décisions relatives au fonctionnement interne du Cabinet,
- Matérialiser les décisions d'acceptation des nouveaux mandats,
- Valider les projets d'opinions qui seront émises sur les dossiers sensibles,
- Valider les demandes d'informations transmises par le réseau en matière d'incompatibilité.

CROWE HORWATH FRANCE est une association qui a pour organes de gouvernance un Conseil d'Administration composé de 22 membres, tous associés des entités du réseau, et un Comité Exécutif de 7 membres choisis parmi ceux-ci.

L'animation est assurée par un cadre permanent et par des Commissions spécialisées.

Plus généralement, l'association CROWE HORWATH FRANCE est dotée d'une structure d'animation chargée :

- De s'assurer du respect des règles déontologiques par les Cabinets membres,
- De vérifier l'absence de conflits d'intérêts au niveau français,
- D'assurer la liaison avec CROWE HORWATH INTERNATIONAL.



## 1.2 Le Cabinet membre d'un réseau international

### 1.2.1 *Description du réseau international (au sens de l'article 22 du Code de déontologie)*

CROWE HORWATH INTERNATIONAL est une association de droit suisse regroupant environ 200 Cabinets présents dans plus d'une centaine de pays (130) sur les cinq continents. Elle est classée dans les 10 premiers réseaux mondiaux selon le classement IAB.

CROWE HORWATH INTERNATIONAL est l'un des membres du FORUM OF FIRMS, organisation qui regroupe les principaux acteurs de l'audit dans le monde.

Les métiers exercés par les membres de l'association sont les suivants :

- L'audit légal et contractuel,
- Les missions de fusion / acquisition (corporate finance),
- Les consultations en matière de risques liés à l'entreprise (risk consulting),
- Les taxes, en France et à l'étranger.

### 1.2.2 *Description de la gouvernance au plan international*

Le réseau CROWE HORWATH INTERNATIONAL est dirigé par un Conseil d'Administration (Board) de 11 personnes, tous associés de Cabinets membres. Le Comité exécutif est basé à NEW-YORK. Il est relayé par trois Directeurs exécutifs ayant respectivement en charge l'Europe/l'Afrique (EMEA), l'Amérique et l'Asie.

Une Direction de l'audit et des risques est spécialement chargée de la politique qualité, du déploiement de la méthodologie d'audit et de la vérification de l'absence de conflits d'intérêts.

## **2 - GESTION DES RISQUES**

### **2.1 Indépendance**

Une charte d'indépendance a été mise en place au sein de BECOUZE. Elle prévoit de recueillir annuellement, de la part des associés comme de l'ensemble du personnel, une déclaration formelle d'indépendance. Le respect de cet engagement est par ailleurs régulièrement abordé lors des réunions hebdomadaires faites avec l'ensemble des collaborateurs.

Les contrôleurs qualité interne de BECOUZE valident que conformément à l'article L. 822-14 du Code de commerce, la rotation des associés d'audit principaux est correctement réalisée.

Lors d'une intervention sur un nouveau dossier, renseignement est pris sur les mandats de Commissaires aux Comptes et les éventuelles missions d'Experts-Comptables, tant sur ce dossier que sur ses filiales, afin de s'assurer de l'absence de conflits d'intérêts. L'acceptation des missions est formalisée dans un document signé par les associés lors de la réunion d'associés hebdomadaire.

BECOUZE a mis en place des processus permettant de communiquer les règles et procédures d'indépendance à tout le personnel. Ces règles et procédures font l'objet d'une veille attentive pour prendre en compte les évolutions réglementaires. La Direction Qualité de BECOUZE confirme qu'une vérification interne du respect de cette indépendance est réalisée.

### **2.2 Impartialité**

Dans l'exercice de leurs missions, les associés signataires de BECOUZE conservent en toutes circonstances une attitude impartiale. Ils fondent leurs conclusions et leurs jugements sur une analyse objective de l'ensemble des données dont ils ont connaissance, sans préjugé ni parti pris. Ils évitent toutes situations qui les exposeraient à des influences susceptibles de porter atteinte à leur impartialité.

L'acceptation des missions, telle qu'elle est formalisée pour les missions dans le cadre des procédures d'inspection (OTI), prend en compte de façon spécifique les risques d'impartialité. La charte d'indépendance signée chaque année intègre un engagement d'impartialité.

La Direction de BECOUZE confirme que ces règles d'impartialité sont mises en œuvre dans le référentiel établissant les exigences pour l'accréditation des organismes d'inspection selon la norme NF EN ISO/CEI 17020:2012.

### 2.3 Contrôle qualité

La démarche qualité est une composante essentielle de notre mode d'exercice professionnel. Elle s'impose :

- Au travers des normes et des Codes de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes et d'Expert-Comptable,
- Par notre implication dans les instances professionnelles (Compagnie des Commissaires aux Comptes ou Ordre des Experts-Comptables),
- Par notre souhait délibéré de mettre la qualité au cœur de nos métiers,
- Par le contrôle de la bonne application des procédures internes au travers d'un contrôle qualité interne structuré.

Pour ces raisons, nous avons conçu l'ensemble de notre système qualité dans le respect des articles R. 822-32 à R. 822-35 du Code de commerce.

Les exigences de notre métier nous conduisent à recruter des collaborateurs jeunes et de qualité dans le cadre d'une relation qui s'inscrit dans la durée. Certains salariés sont inscrits dans le cadre du stage de l'expertise comptable (3 années, avec un volume d'environ 12 jours de formation par an et par stagiaire). Au 1<sup>er</sup> décembre 2017, 18 stagiaires et 7 diplômés sont salariés de BECOUZE.

Le système interne d'assurance et de contrôle qualité inclut des politiques et procédures dans les principaux domaines suivants :

- Indépendance - Normes et méthodologie d'audit - Acceptation et maintien des missions - Planification et supervision des missions - Documentation des travaux - Confidentialité - Revue indépendante.
- Revue transversale de dossiers et de l'exercice professionnel des associés supervisée par les responsables qualité de BECOUZE.

La Direction de BECOUZE déclare qu'elle a pris toutes les dispositions pour mettre en œuvre les processus et moyens appropriés à la maîtrise de la qualité dans ses missions d'audit légal dans le respect du Code de déontologie et des normes d'exercice professionnel.

Des contrôles de procédures peuvent être diligentés par les associations CROWE HORWATH FRANCE ou CROWE HORWATH INTERNATIONAL ainsi que par l'association technique ATH afin de s'assurer du respect de la charte qualité. BECOUZE a bénéficié d'un premier contrôle en 2007, préalablement à son admission au sein du réseau CROWE HORWATH INTERNATIONAL, et d'un second contrôle du réseau à la fin de l'année 2009.

Conformément à la réglementation applicable à notre profession, les Cabinets font régulièrement l'objet d'un contrôle qualité de la part de nos instances professionnelles. BECOUZE a fait l'objet d'un contrôle qualité diligenté par le Haut Conseil du Commissariat aux Comptes en 2016, en application des dispositions de l'article L. 821-9 du Code de commerce, ainsi que d'un contrôle qualité diligenté par l'Ordre des Experts-Comptables en 2017.



### 3 - ACTIVITES

#### 3.1 Chiffre d'affaires

Les Cabinets membres de CROWE HORWATH INTERNATIONAL ont réalisé en 2016 un chiffre d'affaires audit de 1,78 milliard USD.

Le chiffre d'affaires de BECOUZE (exercice clos le 30 septembre 2017) est de 11,9 M€ :

- L'audit légal totalise 5,3 M€ (dont 17 % au titre des Entités d'intérêt Public).
- Les revenus provenant de services autres que la certification des comptes fournis à des entités qui sont auditées par BECOUZE totalisent 0,3 M€.
- Les revenus provenant des autres services (expertise comptable, conseil...) représentent 6,3 M€.

#### 3.2 Informations financières et pertinentes sur les activités du Cabinet

Le niveau de rentabilité de notre structure est un élément déterminant de son indépendance. Le niveau de dispersion des honoraires par client fait l'objet d'un examen spécifique permanent afin de s'assurer chaque année du respect de cette indépendance au niveau économique.

#### 3.3 Liste des clients Entités d'Intérêt Public (EIP) pour lesquels BECOUZE a effectué un contrôle légal des comptes au cours de l'exercice écoulé

BECOUZE effectue une mission de contrôle légal dans les entités suivantes :

- |   |                                   |
|---|-----------------------------------|
| . CRCA MUTUEL DE LA TOURAINE ET DU POITOU | . SMEBA                           |
| . PASSAT                                  | . UNIMUTUELLES                    |
| . DBV TECHNOLOGIES                        | . UNION HARMONIE MUTUALITE        |
| . GENSIGHT BIOLOGICS                      | . MUTUELLE KEOLIS RENNES          |
| . HARMONIE MUTUELLE                       | . RESSOURCES MUTUELLES ASSISTANCE |

## **4 - UNE ORGANISATION FORTE ET GARANTE DE SES MEMBRES**

### **4.1 L'équipe**

Au plan international, CROWE HORWATH INTERNATIONAL compte presque 35 000 collaborateurs. L'effectif du réseau en France s'élève à environ 1 200 professionnels.

Notre équipe est composée de 108 professionnels répartis comme suit :

▪ Commissaires aux Comptes	13	
▪ Managers	9	<i>dont 4 Experts-Comptables diplômés,</i>
▪ Chefs de mission	10	<i>dont 3 Experts-Comptables diplômés,</i>
▪ Responsables de dossiers	19	<i>dont 12 Experts-Comptables stagiaires</i>
▪ Collaborateurs	48	<i>dont 6 Experts-Comptables stagiaires</i>
▪ Interne administratif	9	
▪ <b>Total</b>	<b>108</b>	

La qualité de nos missions exige une grande attention portée aux ressources humaines de l'entreprise. Ainsi, des efforts constants sont réalisés sur la formation (voir § 4.3) et sur l'évolution personnelle de chacun.

### **4.2 Les associés**

BECOUZE compte 13 associés ayant le statut social de travailleurs non salariés.

La rémunération des associés est déterminée de façon fixe chaque année. Il n'existe pas de critères de performance associés à la rémunération.

La société BECOUZE (2 associés inspecteurs) est accréditée sous le numéro 3-1117 pour réaliser les missions d'attestation de présence et d'avis motivé sur la sincérité des informations RSE dans le rapport de gestion (portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).

#### 4.3 La formation continue

BECOUCHE établit annuellement son plan de formation. Les formations sont ouvertes à l'ensemble des associés, aux collaborateurs et au personnel administratif. L'associée en charge des Ressources Humaines et notre Responsable RH s'assurent que les actions, en matière de formation, sont conformes tant vis-à-vis des obligations réglementaires que de la politique qualité du Cabinet. En particulier, le coût investi dans la formation continue représente chaque année plus de 7 % des salaires de l'exercice.

Ces formations sont principalement suivies auprès d'organismes reconnus dans nos professions (CNCC, CEECCARA, EFE, Francis Lefebvre...). Certaines d'entre elles sont effectuées au travers de notre association technique ATH et de notre réseau CROWE HORWATH INTERNATIONAL. Un suivi des formations homologuées et non homologuées par le Comité Scientifique de la CNCC est réalisé et déclaré auprès de la CNCC chaque année avant le 31 mars pour l'année civile écoulée. Le suivi de formation de chaque collaborateur est effectué sur une base pluriannuelle, qui sert en particulier de base d'échange lors des demandes annuelles de formation, ou lors des entretiens professionnels annuels.

Pour assurer la cohésion des équipes et des savoirs, des formations techniques sont réalisées au sein du Cabinet pour l'ensemble des collaborateurs. Le Cabinet a mis en place des séminaires thématiques (1 à 2 h) pour répondre aux besoins de formation tout au long de l'année. Par ailleurs, il existe d'autres séminaires destinés aux nouveaux salariés (3 journées), aux évolutions hiérarchiques (collaborateurs confirmés, responsables de dossiers, chefs de mission et managers) ou au comportement et au management.

Nous confirmons que la politique de formation continue exposée ci-avant permet de contrôler le respect des dispositions des articles L. 822-4 et R. 822-22 du Code de commerce.

Fait à ANGERS, le 15 janvier 2018

Isabelle FAUCHER  
Présidente

Loïc de SAINT GEORGE  
Directeur Général